

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 octobre 2025

N° CM13102025-06
LG/NB

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 07 octobre 2025

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, Mme E. RABILIER, Mme L. VILLATEAU, M. D. DOLÉ, M. J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. A. GUILLOTEAU

Procuration à

Mme A. RABILLER

Mme P. DEBELLOIR-POUPIN

Procuration à

Mme N. FIORI

Mme MB. VINCENT

Procuration à

Mme L. VILLATEAU

M. J. LANDA

Procuration à

Mme L. AVOINE

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme I. BROSSET

M. N. RIPALUT

Procuration à

M. JC. MARCHAND

Absent :

M. P. BOUSSEAU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « Ô TEMPS D'UNE PAUSE »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'association « Ô temps d'une pause » est la structure porteuse d'une Maison d'Accueil Familial (MAF) qui propose une solution d'accueil à la journée aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et en recherche de lien social, et qu'elle offre, à ce titre, une solution de répit aux aidants familiaux.

CONSIDERANT la demande de subvention formulée par l'association.

CONSIDERANT la proposition par la Municipalité de lui attribuer une subvention de 500 € en raison du service apporté par cette association à la population.

Envoyé en préfecture le 18/10/2025

Reçu en préfecture le 18/10/2025

Publié le

ID : 085-218501823-20251013-CM13102025_06-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'octroyer une subvention de 500 € à l'association « Ô temps d'une pause ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Nicole FIORI
Secrétaire de séance